

CONSIGNES DE SECURITE

AVANT DE PARTIR

Prendre connaissance de la météo.

Numéros utiles au bas du contrat de location (**NUMÉROS D'URGENCES 196**).

Localiser, avec le pontonnier, l'emplacement du matériel de sécurité et des papiers du bateau.

Faire l'état des lieux du bateau.

REGLES DE SECURITES DANS LE PORT

LA VITESSE DANS LES PORTS EST LIMITÉE À 3 NŒUDS ("LA VITESSE D'UN HOMME AU PAS").

Naviguez au milieu du chenal (se déporter à droite lors de croisements).

Laisser la priorité à droite. Laisser la priorité aux navires à capacité de manœuvre restreinte.

Dans le port garder mains et jambes à l'intérieur du bateau pour éviter les écrasements.

REGLES DE SECURITES DANS LA BANDE DES 300 METRES

Il est formellement interdit de naviguer dans les zones de baignades balisées en jaune.

REGLES DE SECURITES EN MER

NE PAS UTILISER LE MATERIEL DE SECURITÉ POUR LE LOISIR (BAIGNADE, EXERCICE.....)

Passer à plus de 100 mètres des pavillons signalant la présence de plongeurs.

Passer à plus de 300 mètres des engins tractés.

LE MOTEUR DOIT ÊTRE ETEINT DÈS QUE DES BAIGNEURS ÉVOLUENT AUTOUR DU BATEAU.

Garder une distance de sécurité de 60 mètres minimum entre les bateaux.

EN CAS DE DIFFICULTE

IMMOBILISER IMMÉDIATEMENT LE NAVIRE A L'AIDE DE L'ANCRE.

Si urgence (blessé.....) - appeler les secours (196) - signaler votre position.

En cas de panne mécanique - appeler le loueur - signaler votre position.

Attirer l'attention par tous les moyens dont vous disposez.

Ne quittez jamais votre embarcation et ne tentez pas de rejoindre le rivage à la nage.

En cas de remorquage - ❶ amarrer la remorque à l'avant - ❷ faire passer l'équipage à l'arrière.

ACCOSTAGES, AMARRAGES

❶ **REDUIRE LA VITESSE.**

❷ Faites vous aider par l'équipage. Préparer vos amarres. Mettre vos pare battages en place.

❸ Repérer la direction du vent (l'élément primordial pour toutes manœuvres).

❹ Définir un périmètre de manœuvre important (en cas de raté !!) (Attention, un bateau tourne de l'arrière!!!!).

❺ **LE BATEAU DOIT STOPPER À 30 CM DU PONTON (LE PONTON SERT À AMARRER LE BATEAU, PAS À L'ARRÊTER !).**

❻ Bateau a quai, vérifier l'amarrage, pour éviter les chocs avec les bateaux voisins (vagues, rotation du vent).

❼ A l'appareillage, bloquer les amarres à l'intérieur du bateau. (Attention aux bouts dans l'hélice).

IL EST INTERDIT

- **D'ÉCHOUER LE BATEAU (TOUTE INTERVENTION DE DÉGAGEMENT ENTRAÎNERA L'ENCAISSEMENT DE LA CAUTION).**

- **DE METTRE LE BATEAU DANS LES ROCHERS (TOUTE INTERVENTION ENTRAÎNERA L'ENCAISSEMENT DE LA CAUTION).**

MOUILLAGE

❶ **CHOISIR UN MOUILLAGE OU LE VENT POUSSE VERS LE LARGE (MER PLATE).**

❷ Préparer son mouillage (longueur de chaîne = 3 fois la hauteur d'eau).

❸ Immobiliser le bateau face au vent. (Garder un périmètre de rotation à 50 m des rochers, sous et sur l'eau)

❹ Quand le bateau s'arrête, jeter l'ancre (laisser filer l'ancre jusqu'au fond).

❺ Laisser reculer le bateau en relâchant progressivement la chaîne (3 fois la hauteur d'eau).

❻ Vérifier que le bateau ne dérape pas en prenant un alignement traversier.

❼ Ne jamais laisser un bateau au mouillage sans surveillance.

❽ Les manœuvres de mouillage se font toujours moteur tournant (au point mort) !!

❾ **TOUJOURS METTRE LE MOTEUR EN ROUTE AVANT DE REMONTER L'ANCHE OU QUITTER UN QUAÏ.**